



BUREAU DE VAL DE BERRY

=====

Séance du Mercredi 17 Septembre 2025 à 10 H

=====

L'an DEUX MIL VINGT CINQ, le Mercredi 17 Septembre à 10 Heures, s'est réuni en présentiel, au Siège de Val de Berry, 14 rue Jean-Jacques Rousseau à Bourges, le Bureau de Val de Berry.

ETAIENT PRESENTS :

Emmanuel RIOTTE	Président – Vice-Président du Conseil Départemental Maire de St-Amand-Montrond
Christine CHEZE-DHO	Membre – Adjointe au Maire de Bourges Conseillère Communautaire
François DESCHAMPS	Membre – Président Entraide Berruyère Secrétaire de Séance
Thierry CHATELIN	Membre – Personnalité Qualifiée

ETAIENT EXCUSES :

Bernadette GOIN	Vice-Présidente – Conseillère Communautaire Agglo – Maire de Berry-Bouy
Fabrice CHOLLET	Membre – Conseiller Départemental Maire de St Martin d'Auxigny Pouvoir à Thierry CHATELIN
Denise DURANTON	Membre – Représentant des locataires (CNL)

ASSISTAIENT EGALEMENT A LA SEANCE :

Benoît LEMAIGRE	Directeur Général
Jean-Luc PINSON	Directeur Général Adjoint – Directeur des Finances
Emilie LARAINÉ	Directrice des Affaires Juridiques et Commandes Publiques
Olivier SCHUBNEL	Directeur Technique et Développement
Nadège BEDU	Assistante du Directeur Général

.....

La séance est levée à 11 H 00.

BUREAU DE VAL DE BERRY

=====

Séance du Mercredi 17 Septembre 2025 à 10 H

=====

VI - RESULTATS D'APPELS D'OFFRES

**B. ACCORD CADRE MONO ATTRIBUTAIRE – MAITRISE D'ŒUVRE
DEMOLITIONS DE BATIMENTS**

1. Résultat d'appel d'offres

Lors du Conseil d'Administration en date du 11 octobre 2024, vous avez autorisé la consultation portant sur l'accord cadre pour la mission de maîtrise d'œuvre de démolitions.

Dans ce cadre, l'Office a lancé une consultation en appel d'offres ouvert.

L'avis d'appel à la concurrence a été lancé le 26 juin 2025.

La date de remise des offres était fixée au 30 juin 2025.

L'ouverture des plis a été réalisée le 30 juin 2025.

L'analyse a été réalisé en interne.

La commission des marchés s'est réunie le 10 juillet 2025.

Après lecture du rapport d'analyse et compte tenu du résultat obtenu, le représentant du pouvoir adjudicateur, sur avis de la commission d'appel d'offres, a choisi de déclarer fructueuse cette consultation. L'offre retenue est la suivante :

LOT	Nom du candidat	Montant de l'offre (option comprise) HT	Critères d'attribution		TOTAL
			Note de prix/10 (60%)	Note valeur technique/10 (40%)	
Unique	SIMONEAU	256 010,00€	10,00	7,00	8,80

Un marché subséquent sera donc mis en œuvre pour chaque opération de démolition.

Je vous remercie de bien prendre note des offres retenues.

DELIBERATION

Le Bureau prend acte des offres retenues par le représentant du pouvoir adjudicateur.

.....
Le Secrétaire de Séance,
François DESCHAMPS

Le Président,
Emmanuel RIOTTE



Extrait certifié conforme
Bourges, le 18 septembre 2025
Le Directeur Général,
Benoît LEMAIGRE